

N/REF : 22/01/2026 14H28 C:265071 I:34231

V/Email reçu le Jeudi 22/01/2026 a 14H28

IMMEUBLE : ZODIAQUE
1 PLACE DES SAULES
38100 GRENOBLE

GUILLERMIN Lydie

**1 place des Saules
38100 GRENOBLE**

Fontaine, le 30 Janvier 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLÉE 1 SAULES - MME GUILLERMIN 06 58 50 57 82
LYDIEGUI56@GMAIL.COM

MOTIF : INTERVENIR POUR FUITE SUR ROBINET EXTÉRIEUR
ATTENTION PARTICULIER : DEMANDER CHEQUE DE 50 € D'ACOMPTE

Donneur d'ordre : Mme L. GUILLERMIN

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite en partie privative.

LE 22/01/2026 A 16H15:
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE MME GUILLERMIN
CONSTAT: FUITE SUR JOINT ECROU LIBRE AVANT ROBINET EXTERIEUR
COUPURE D'EAU
REPLACEMENT DU JOINT 1/2
REMISE EN EAU
CONTROLE ETANCHEITE - OK
NETTOYAGE ET REPLI CHANTIER
POUR INFORMATION: PREVOIR LE REMPLACEMENT DU MITIGEUR EVIER

OBSERVATIONS : CHEQUE ACOMPTE 50€ N°746010 DU 22/01/2026 SUR LA BANQUE POSTALE

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau.
Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous arrivons à déterminer l'origine exacte de la fuite.

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

FACTURE N° 6010459

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT		
1,00	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 22/01	1	75,30		75,30
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT		
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	1	39,45		39,45
1,00	Joint(s) fibre 15/21	1	0,22		0,22
TOTAL H.T.					114,97
T.V.A. a 10,00%					11,49
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>126,46</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 28 Février 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN